

F1/n° 20666 /2021 /ATNC /apn /CBTA2 /ORR/8

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE BERTOUA 2<sup>ème</sup>  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
SERVICE TECHNIQUE  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fartherland  
\*\*\*\*\*  
EAST REGION  
\*\*\*\*\*  
LOM AND DJEREM DIVISION  
\*\*\*\*\*  
BERTOUA 2<sup>nd</sup> COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARY  
\*\*\*\*\*  
TECHNICAL SERVICE  
\*\*\*\*\*

### COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 11 /AONO/CBTA 2/M/CIPM/SG/ST/2021 DU 22 MARS 2021

Pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière DJADOMBE au quartier TINDAMBA 2 dans l'Arrondissement de Bertoua 2<sup>ème</sup>

FINANCEMENT : Budget du FEICOM, exercices 2021 et suivants,  
Imputation : « 90-22-200 prélèvement sur la réserve spéciale de 4% »

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de son programme d'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup>, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière DJADOMBE au quartier TINDAMBA 2.

#### 2. Consistance des travaux

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 OPC : Ordonnancement, Pilotage et coordination du Chantier ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

#### 3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

#### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

#### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Neuf millions cent mille (9 100 000) francs CFA TTC.

#### 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

#### 7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercices 2021 et suivants, Imputation : « 90-22-200 prélèvement sur la réserve spéciale de 4% »

## 8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **Cent-quatre-vingt-deux mille (182 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup> Tél : 690 43 92 87, dès publication du présent avis.

## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup> Tél : 690 43 92 87, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup>.

## 11. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service Technique de la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup>, au plus tard le 13/04/21 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11 /AONO/CBTA 2/M/CIPM/SG/ST/2021  
DU 22 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DJADOMBE AU QUARTIER TINDAMBA 2 DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 2<sup>ème</sup>  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de **soixante-dix (70) points sur cent (100)**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13/04/21 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup>, dans la salle des Délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

❖ **Offre administrative**

- l'absence d'une pièce administrative requise dans délai d'au plus 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- l'absence de la caution de soumission.

❖ **Offre technique**

- offre technique incomplète ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- Note de l'offre technique inférieure à 70 sur 100

❖ **Offre financière**

- offre financière incomplète ; absence d'un prix unitaire quantifié.
- présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique.

**b. Critères essentiels:**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- ✓ références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- ✓ moyens matériels et logistiques ;
- ✓ expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- ✓ chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,
- ✓ méthodologie d'exécution des prestations ;
- ✓ planning d'exécution des prestations ;
- ✓ suggestions du Consultant.

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70% seront retenues pour l'évaluation financière).

**15. Attribution**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

**16. Durée de Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bertoua 2<sup>ème</sup> ( Service Technique Tél : 690 43 92 87).

Fait à Bertoua le **22 MARS 2021**

**Le Maire**

**(Maître d'Ouvrage)**

**Ampliations :**

- ARMP/EST (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- CST (pour archivages) ;
- Affichage.
- CHRONO/ARCHIVES



*Omer Sella Pitol*